
**Réunion de l'interinformation Statistiques d'entreprises
du 24 octobre 2006**

SYNTHÈSE

L'interinformation s'est réunie sous la présidence d'Édouard Salustro. Jean-Marc Béguin, rapporteur, a fait le point sur les règlements européens. Au terme du débat soutenu qui a suivi la présentation de l'enquête « Stratégies de délocalisation et d'implantation à l'étranger », l'interinformation a décidé d'attendre de disposer des résultats des tests de faisabilité avant de se prononcer sur l'avis d'opportunité ; l'enquête sera donc présentée à nouveau lors de la prochaine réunion de l'interinformation qui aura lieu au printemps 2007. L'enquête statistique auprès des opérateurs ferroviaires a obtenu un avis d'opportunité favorable. Yves Robin a présenté les projets du Sessi dans le cadre du programme de refonte des statistiques annuelles d'entreprise (Resane) et a insisté sur le nouveau partenariat à établir entre le Sessi et les organismes professionnels. Emmanuel Raulin a ensuite informé les participants des travaux du groupe de travail « Statistiques structurelles fondées sur les groupes d'entreprises et leurs sous-groupes ». Il a notamment présenté l'état des réflexions du sous-groupe consacré à la mondialisation. Chantal Madinier a détaillé le plan de communication autour du changement de nomenclatures d'activités et produits.

Compte tenu de l'ordre du jour très chargé de la réunion, le suivi des avis 2006, 2005 et moyen terme n'a pas été présenté oralement mais a fait l'objet d'un [bilan écrit](#).

- 1) Jean-Marc Béguin, rapporteur de l'interinformation, a fait le point sur les [règlements européens](#) :
- Le règlement FATS, en cours d'adoption, comprend deux volets : l'un sur les filiales de groupes étrangers en France (FATS inward) et l'autre sur les filiales françaises à l'étranger (FATS outward). Il introduira en particulier la nécessité de mesurer la part des échanges internationaux intra-groupes, laquelle sera explorée en s'appuyant sur une enquête pilote.
 - Le règlement sur les répertoires inclut, pour la première fois, la dimension « groupe » dans les répertoires de sociétés.
 - Intrastat fait l'objet d'une importante pression politique de nombreux pays à la simplification. Une étude sera menée afin d'analyser la fiabilité de recueil du flux unique : les pays suivraient uniquement les importations ou les exportations, l'autre partie étant obtenue par miroir pour le pays destinataire ou de provenance. Les simplifications en cours se poursuivront, en matière d'automatisation de collecte notamment.
 - Prodcom fait également l'objet de pressions à la simplification : certains pays souhaiteraient que le choix des produits collectés soit du ressort des pays. Cette proposition n'a pas été adoptée pour l'instant, le détail de Prodcom étant utile pour mettre en place le changement de nomenclatures.

Les représentants des organisations professionnelles ont souhaité que soit réalisé un bilan de la disparition de l'information depuis 1999, année d'introduction de l'euro. Ils ont également exprimé leurs inquiétudes concernant les éventuelles simplifications d'Intrastat et de Prodcom.

2) L'enquête [Stratégies de délocalisation et d'implantation à l'étranger](#) a été présentée pour avis d'opportunité par Céline Thévenot-Serravalle et Henri Mariotte. Cette enquête est liée au projet d'Eurostat de réaliser une enquête pilote sur l'*international sourcing* (approvisionnement à l'international). Les délocalisations sont définies par Eurostat comme un déplacement d'une partie de la chaîne de valeur de l'entreprise vers l'étranger. L'enquête réalisée en France diffèrera de l'enquête d'Eurostat dans la mesure où elle sera menée au niveau des groupes, afin d'interroger directement l'entité en charge de la décision. Les objectifs de l'enquête sont de mieux connaître les motivations, les destinations et les modalités de réalisation des délocalisations – internes aux groupes, recours à des sous-traitants ou créations de joint-ventures –. La nature des activités délocalisées (activités principales ou auxiliaires) sera également demandée. Au total, 1 500 unités seront interrogées.

Un débat animé a suivi la présentation de cette enquête. Les représentants des organisations professionnelles ayant fait part de leurs réticences à délivrer un avis d'opportunité, l'interinformation a décidé d'attendre de disposer des résultats des tests de faisabilité qui seront menés d'ici avril 2007 avant de se prononcer. Ces tests permettront déjà de savoir si les entreprises acceptent ou non de répondre aux questions posées.

3) Jean-Marie Saunier a présenté l'**enquête statistique sur les opérateurs ferroviaires** qui n'avait pu être présentée à la formation Transports, tourisme du printemps pour des raisons de calendrier. Elle a obtenu un avis d'opportunité favorable.

De même, les demandes du Sessi et du SESP d'accès à des données dans le cadre de l'article 7bis de la loi de 1951 n'ont pas rencontré d'opposition.

4) Dans le cadre du programme de **Refonte des statistiques annuelles d'entreprises** (Resane), Yves Robin a ensuite détaillé les orientations retenues par le Sessi et les conséquences pour la statistique industrielle. Les objectifs sont de construire un système statistique cohérent sur les entreprises et non plus de juxtaposer des résultats, de simplifier et rationaliser le dispositif de collecte des informations annuelles sur les entreprises pour alléger la charge des entreprises et des services statistiques et enfin d'intégrer à ce dispositif statistique les notions d'unité de production homogène (branche), d'établissement, de groupe et les statistiques associées. En pratique, le dispositif prévoit une intégration accrue des données administratives. Une enquête annuelle de production remplacera l'enquête annuelle d'entreprise et l'enquête annuelle de branche. Un nouveau partenariat sera établi entre le Sessi et les organismes professionnels : ceux-ci seront associés à la définition du contenu des enquêtes annuelles de production et le Sessi établira à leur attention des résultats détaillés correspondant à leurs besoins.

Suite à cet exposé, les représentants des organisations professionnelles ont réaffirmé la volonté de celles-ci de demeurer des partenaires actifs dans cet ensemble de réformes. Face au projet d'intégration des données douanières, les Douanes ont tenu à rappeler les menaces qui pèsent sur ces données. En réponse à une question sur le marché intérieur, Yves Robin a rappelé la volonté de prendre en compte les activités commerciales des entreprises industrielles, afin de ne pas confondre la fabrication et la revente de produits en l'état. Il a également été précisé que les Dom sont dans le champ du programme Resane et seront couverts par l'enquête annuelle de production.

5) Emmanuel Raulin a complété l'intervention d'Yves Robin en revenant sur un autre axe du programme Resane : la prise en compte, demain, de la dimension groupe dans l'élaboration des statistiques annuelles d'entreprises. Un groupe de travail du Cnis, dont le président est Edouard Salustro et le vice-président Claude Ménard, a entamé la réflexion sur ce sujet en avril 2005. L'objectif du groupe est de proposer des réponses à la question « **Comment et jusqu'où l'organisation de sociétés en groupe doit-elle intervenir dans l'élaboration des statistiques d'entreprise ?** ». Une quarantaine de réunions ont été organisées, en groupe plénier ou en sous-groupes spécialisés. Une trentaine d'entretiens avec des personnalités expertes dans leur domaine ont également été menés. Le projet de rapport final sera présenté fin avril 2007 à l'interinformation Statistiques d'entreprises.

Emmanuel Raulin a ensuite proposé un zoom sur les travaux du sous-groupe « Les groupes, sous-groupes et la mondialisation ». Ce sous-groupe, présidé par Lionel Fontagné, réunit deux dimensions très imbriquées. La mondialisation est d'abord le fait des groupes eux-mêmes, qui peuvent choisir une stratégie de filialisation plutôt que d'exportation. Par ailleurs, les groupes, du moins les plus importants d'entre eux, sont mondiaux ; malgré cela le concept de « nationalité d'un groupe » existe bien : sa détermination devrait prendre en compte différents éléments comme l'existence d'un pays dans lequel le groupe réalise plus de 40 % de son chiffre d'affaires, le pays où se réunit régulièrement l'état-major du groupe, etc.

La recommandation du sous-groupe sera sans doute de compléter, avec un système pérenne, les statistiques actuelles (territoriales par essence) par des statistiques régulières sur l'évolution de l'activité économique « sous contrôle français », c'est-à-dire après avoir ôté les filiales françaises de groupes étrangers et ajouté les filiales étrangères de groupes français.

Des participants ont exprimé leur inquiétude sur le fait que la prise en compte des groupes pourrait entraîner une moindre comparabilité avec les autres pays européens. Emmanuel Raulin a précisé que ce point ferait l'objet d'un chapitre du rapport du groupe de travail.

6) Chantal Madinier a présenté le plan de communication qui accompagnera la mise en place de la **nouvelle nomenclature** au 1^{er} janvier 2008. Ce plan s'articule en 3 axes : informer les utilisateurs du répertoire sur les changements, les raisons et le calendrier de mise en place ; informer les entreprises de leur changement de code APE ; informer les utilisateurs de statistiques de la prise en compte de ces changements dans les données. Le site internet de l'Insee, via sa rubrique Nomenclatures sera l'outil principal de ce plan de communication. D'autres supports tels diaporamas, dépliants, courriers, et quelques encarts publicitaires seront également utilisés.

7) Yves Robin a précisé que le Sessi organisait le 4 décembre après-midi une réunion de présentation des résultats de l'enquête communautaire sur l'innovation. Jean-Pierre Puig a informé les participants de la Rencontre du Cnis intitulée « L'accès à l'information statistique à l'heure d'internet » qui se déroulera le 22 janvier au Conseil économique et social.

Les participants ont ensuite débattu du projet d'avis pour l'année 2007. L'avis de l'interinformation a été adopté par l'Assemblée plénière du 18 décembre 2006.